



Echos des Onze Tours de Taulignan

Janvier 2011

13

Distribué à tous les Taulignanais.

2011 sera pour les Onze Tours une année « patrimoines diversifiés » : histoire, mémoire, architecture, archéologie, tous retiendront notre attention. Nous répondons dans ce numéro aux principales questions que vous nous posez sur l'association.

Le Temple est-il classé ? Non. Il est inscrit au titre des monuments historiques. Quelques explications sur ce statut particulier sont nécessaires.

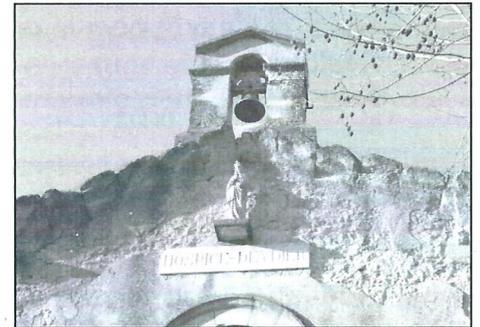
L'association a décidé d'accompagner financièrement la restauration extérieure de la chapelle du Pradou menée par la municipalité.

Depuis 3 ans, les Onze Tours participent à l'éveil au patrimoine des jeunes Taulignanais. L'archéologie sert cette année de fil rouge aux activités de découverte patrimoniale.

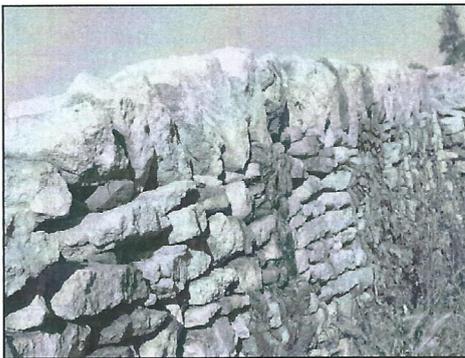
Bonne lecture de ce trimestriel exceptionnellement distribué dans toutes les boîtes à lettres de Taulignan et très bonne année à tous.

Françoise Coulon Lousberg

Présidente



Fronton de la chapelle du Pradou.



Les Onze Tours organisent un **stage de restauration de murets en pierre sèche**, le week-end de l'Ascension, début juin 2011. Ce stage sera animé par le Taulignais Loïs Ginoul, artisan muraillier spécialiste de cette technique. Les modalités seront fournies prochainement mais les personnes désirant y participer peuvent déjà se faire connaître, le nombre de participants actifs étant limité à douze. Vous serez invités à venir voir le chantier.

Renseignements auprès de J.Fr. Boissier 04 75 53 55 47 ou lesonzetours@orange.fr

Echos des Onze Tours.
Trimestriel gratuit.
Editeur responsable : Fr. Coulon.
Association des Onze Tours,
en mairie, place du 11 novembre
26770 Taulignan.
ISSN : 2106-3028
lesonzetours@orange.fr

Inscription du temple au titre des monuments historiques.

L'adjointe de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) nous a aidé à y voir plus clair. Le 4 octobre 2010, un arrêté préfectoral portait l'inscription au titre des monuments historiques, du temple protestant dont la commune de Taulignan est propriétaire. Cette mesure a suivi l'avis de la commission régionale du patrimoine et des sites du 10 décembre 2009 qui a considéré que « le temple présente un intérêt d'histoire et d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de la qualité de son architecture de plan centré et sa coupole ornée de versets bibliques ». Cet arrêté soumet donc l'édifice à l'avis de l'ABF pour toutes modifications ou travaux mais aussi les immeubles situés dans un périmètre de 500m.

Dans ce **périmètre**, tant les propriétaires privés que les collectivités et établissements publics, ne peuvent faire de construction nouvelle, de démolition, de déboisement, de transformation ou de modification de l'aspect d'un immeuble, sans **une autorisation préalable de l'ABF**. Certes, les remparts protégés au titre des sites en 1943 bénéficiaient déjà d'une protection. Cette fois, c'est un périmètre au-delà des remparts qui bénéficiera d'un regard particulier.



Le temple n'est cependant pas classé. Pour les abords du monument, il n'y a pas de différence entre classement et inscription. C'est pour le bâtiment que le classement impose une série de contraintes supplémentaires notamment dans le cadre de travaux.

Voir Code du patrimoine titre II du livre VI et décret 2007-487 du 30 mars 2007.

Les Onze Tours en 11 questions.

Nous répondons régulièrement à vos questions, voici rassemblées les plus fréquentes.

Depuis combien de temps l'association existe-t-elle et comment a-t-elle évolué ? On ne la reconnaît plus.

Depuis 1977, les différentes équipes ont marqué l'association de leur empreinte : restauration du petit patrimoine et publication sur l'histoire locale, puis diversification vers le travail avec les enfants, les ateliers de paléographie, les sorties, le bulletin trimestriel « Les Échos », avec des constantes comme les visites guidées du village, la recherche et l'édition d'études concernant Taulignan, l'aide à la restauration du patrimoine public, et l'intérêt pour le patrimoine immatériel.

26 - DRÔME

10 octobre 1977. Déclaration à la sous-préfecture de Nyons. Les Onze Tours. Objet : sauvegarde et mise en valeur du site de Taulignan. Siège social : Grande-Rue, Taulignan, 26230 Grignan.

Qu'entendez-vous par : « patrimoine » ?

Le mot patrimoine vient de *patrimonium* = héritage du père. Le patrimoine comprend tout ce que nous ont laissé les occupants de Taulignan depuis les origines. Des bouts de poteries signalant une présence très lointaine, des ruines, les remparts et maisons du Moyen-âge qui certes sont privés mais qui font partie du patrimoine collectif par leur histoire et que la collectivité se doit de préserver en réglementant si besoin. Patrimoine culturel aussi, et les archives, le patrimoine immatériel, c.-à-d. ce qui relève du vécu : les traditions, le folklore, l'histoire, mais aussi un « biais » de vivre, un patrimoine linguistique enfoui derrière notre façon de parler et de nommer les lieux où nous vivons, notre gastronomie, et tous nos savoir-faire ancestraux.



Et le patrimoine environnemental ?

En 2007, l'association a introduit le patrimoine environnemental dans ses préoccupations statutaires. Chacun, adhérent ou non, peut nous rejoindre pour proposer et organiser une action précise qui aille au-delà du souci paysager de telle ou telle partie de notre territoire comme le Pré Fabre.

Qui sont les adhérents aux Onze Tours ?

L'association est différente d'une association culturelle ou sportive, la plupart de ses actions ne bénéficient pas seulement à la centaine d'adhérents mais

en grande partie à la collectivité. Taulignanais de naissance ou d'adoption, permanent ou en villégiature, voisin intéressé, il n'y a pas de profil type de l'adhérent mais un point commun : le souci du patrimoine.

Quel intérêt y a-t-il à s'occuper de vieilles pierres, de vieux papiers et de patois alors que la plupart des gens ont bien d'autres préoccupations ?

Le patrimoine est un élément souvent majeur des économies locales de notre région. En cela nous servons l'économie taulignanaise. Mais l'homme ne vit pas que de pain. L'environnement où il vit, le cadre dans lequel il élève ses enfants est important. Ne pas connaître son passé c'est aussi risquer de reproduire ses erreurs. Le patrimoine n'est pas un luxe, c'est en quelque sorte l'héritage de tout le village.

Pourquoi attachez-vous autant d'importance aux jeunes ?

Travailler avec les enfants, c'est susciter l'éveil au patrimoine des adultes de demain, c'est aussi les ouvrir aux métiers du patrimoine, spécifiques et souvent générateurs d'emplois, mais qui se perdent pourtant. Les adolescents sont plus difficiles à intéresser, nous accueillerons toutes les bonnes idées...

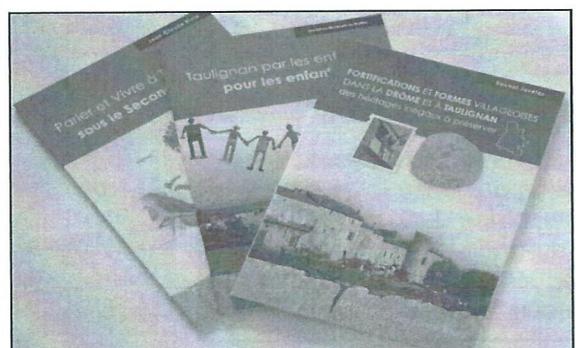


Qui sont les membres actifs de l'association ?

Il y a surtout quelques très très bonnes volontés, pas d'historiens professionnels, pour le moment, mais des amateurs éclairés, des universitaires, des techniciens, tous curieux et disponibles. Tout le monde est bienvenu, on se partage les projets en fonction des centres d'intérêt, des compétences et de la disponibilité.

Comment se finance l'association, pourquoi reste-t-il "trop d'argent" certaines années ?

Le budget de l'association vient pour environ un tiers des adhésions, un tiers de la subvention municipale et un tiers des ventes de publications, des activités et des dons. Lorsque l'association intervient pour une restauration, le montant investi nécessite d'avoir constitué une réserve pour maintenir les comptes en équilibre.



Pourquoi n'êtes-vous pas intervenus pour la tour carrée sud alors que la municipalité engageait les travaux ?

Il s'agit d'un immeuble privé et la loi interdit à une association subventionnée d'intervenir financièrement pour un particulier. Il y avait un arrêté de péril sur la tour carrée, c'est le tribunal administratif qui a enjoint la réalisation des travaux. Avant de s'en acquitter, le conseil municipal a voté une garantie sur l'hypothèque du bien. Quant à lancer une souscription, rien que ces 2 dernières années, nous aurions pu en lancer plusieurs pour aider les propriétaires qui ont restauré leur façade sur les remparts ou dans le centre ancien, ce n'est techniquement pas réaliste et choisir entre les projets privés est trop délicat.

N'avez-vous pas peur de sortir de votre rôle d'association ?

Il y a des domaines où nous ne pouvons intervenir : les grands travaux, les problèmes de sécurité, les expertises légales, le financement des particuliers...

mais nous sommes à notre place lorsque nous aidons les services de l'État à constituer un dossier (pour l'inscription du temple au titre des monuments historiques ou pour l'établissement de la carte archéologique), lorsque nous défendons la présence de Taulignan auprès des différentes administrations du patrimoine, que nous publions des études, ou que nous communiquons notre inquiétude aux élus ou aux fonctionnaires pour l'un ou l'autre projet qui touche au patrimoine des Taulignanais.

Et si vous aviez 3 vœux à formuler ?

Que le centre ancien soit protégé par une réglementation claire, adaptée, bien étudiée et préalablement concertée.

Que les archives municipales et paroissiales de Taulignan soient sauvegardées et accessibles aux chercheurs amateurs et professionnels sans qu'ils aient à courir à Valence.

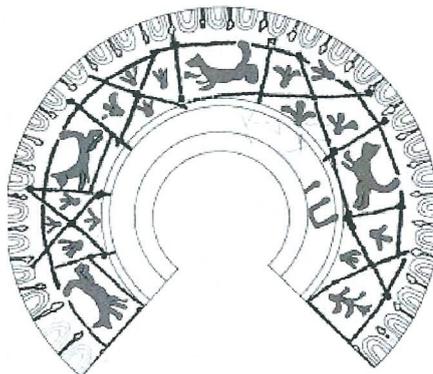
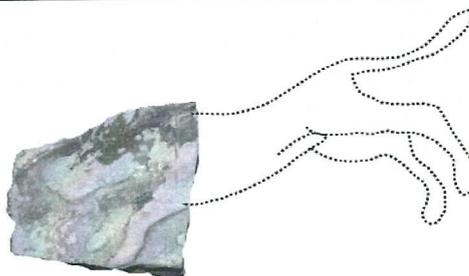
Que jeunes et moins jeunes participent à un même projet autour de la mémoire des Taulignanais.

Pour répondre à toutes les autres questions que vous vous posez sur notre association, nous vous invitons à participer à notre **assemblée générale** ouverte à tous le **vendredi 4 février à 20h30** en la salle des réunions de la mairie.

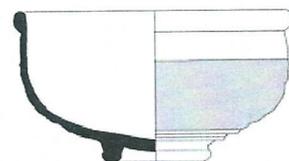
Petit lexique du patrimoine

Sigillée : La céramique sigillée sud-gauloise est une céramique fine destinée au service de table. Elle se caractérise par un vernis rouge plus ou moins clair et par des décors en relief, moulés, imprimés ou rapportés. Les poinçons utilisés pour ces décors et pour les marques des fabricants ont donné l'appellation « sigillée », sigillum signifiant sceau ou estampille. Cette vaisselle, omniprésente dans les régions méridionales entre les années 15 av. J.C. et les années 150 apr. J.C. est un marqueur chronologique de première importance. Les centres de production les plus importants sont les ateliers de la Graufesenque et de Montans, situés près de Millau, qui ont fourni les 9/10 du marché.

Source : Musée Arles Antique Exposition « César le Rhône pour Mémoire » et JC Mège.



1. Tesson de céramique sigillée trouvée à Taulignan par le groupe archéologique des Onze Tours et sur lequel se distinguent nettement en relief le museau et les pattes avant d'un chien. (1^{er}- 2^e siècle).
2. Relevé du décor d'un vase sigillée (forme Drag.37) représentant le même type de chien.
3. Vase sigillée Drag.37 portant le décor précédent (1^{er}-2^e s).



Association des Onze Tours. Adhésion 2011.

Nom

Prénom(s).....Tél:

E-mail précis

Adresse

Merci de copier ou découper et de nous renvoyer ce bulletin à Association des Onze Tours, Mairie, 26770 Taulignan, accompagné du chèque correspondant. Couple : 20€, cotisation individuelle : 12€50.

Une partie de nos cotisations, inchangées depuis le passage à l'euro, est revue cette année... à la baisse ! La cotisation « couple » diminue de 23 à 20€.

L'adhésion, au delà du soutien qu'elle nous procure, vous permet de participer à nos sorties, ateliers et de recevoir nos informations.

Sur le pont de Pontaujard par Jean Claude Mège, archéologue.

Le pont antique franchissait le Lez, Il est possible qu'il ait été situé sur une voie romaine qui, du Logis-de-Berre (Novem Craris sur la voie d'Agrippa de la rive gauche du Rhône) se dirige vers Nyons (Noiomagus, vicus des Voconces). De part et d'autre, la voie antique a conservé des sections de chemins à ornières et des toponymes révélateurs : *chemin ferré*, *Vicrosse*, *chemin des invasions ou des soldats* au nord-ouest de Taulignan.



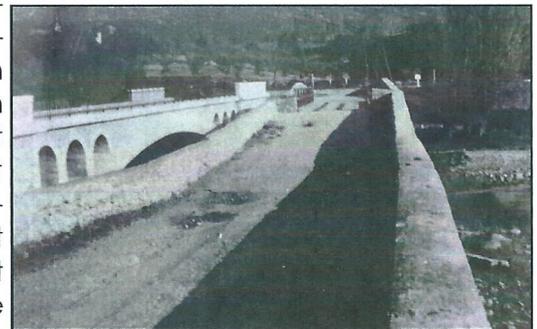
Verrouillant un passage stratégique, cet ouvrage d'art est inséré dans un très riche contexte archéologique : nécropole du I^{er} s., *villae* et fours de tuiliers des II^e-III^e s. Au Moyen-Âge, un péage est attesté en ce lieu : il était défendu par la maison forte de Pontaujard. Le pont est cité en 1285* dans un acte de bornage entre Montbrison et Valréas**. Les comptes consulaires des communes de Taulignan et de Montbrison font plusieurs fois état de dépenses pour entretien ou réparation du pont de Pontaujard en 1688, 1692, 1711,

1763 et 1765 notamment.

Le pont de *Pontaujard* (on le trouve aussi dénommé *Pontaujas*), d'environ 40 m de long et de 10 m de haut à l'origine (dimensions estimées), traversait la vallée du Lez en un resserrement rocheux (environ 20 m de large). Des photos antérieures à 1940 montrent deux arches principales reposant sur des culées massives et sur une pile centrale (photo). Les culées prennent appui à l'Est et à l'Ouest sur des affleurements rocheux resserrant le lit, mais qui, en même temps, les protègent côté amont de la puissance du courant lors des crues. Une petite arche irrégulière, à l'Est, qui n'est manifestement pas antique, allège, de ce côté, la longue et puissante rampe d'accès. Au centre de la rivière, la pile (aujourd'hui entièrement disparue) reposait sur un rocher émergeant retaillé pour la recevoir.



Le 26 août 1944, lors de leur retraite, des troupes allemandes firent sauter l'arche principale (occidentale) du pont, (photo) qui fut alors momentanément remplacée par une passerelle en bois (photo), mais les services des Ponts et Chaussées décidèrent la construction, immédiatement en amont, d'un nouveau pont en béton (réalisé en 1948). Il fut



alors décidé – avec l'accord de la Commission des Sites et du Préfet de la Drôme, notifié le 17 février 1948 – de détruire l'arche conser-



vue : « Considérant le peu d'intérêt que présente ce pont tant du point de vue utilitaire qu'au point de vue historique, la Commission émet l'avis que ce pont soit démolí ». Seules furent épargnées la culée orientale (côté Montbrison, photo) et l'amorce de l'arche orientale ainsi que la voie d'accès (remblayée) ; la pile centrale et l'arche ouest ont dès lors totalement disparu. La rampe d'accès ouest, (côté Taulignan), conservée en partie mais très remaniée au

cours des siècles, est aujourd'hui envahie par la végétation (photo). Il conviendrait de la dégager pour en étudier les parties antiques et les traces d'aménagement du rocher. Des photographies de l'ouvrage avant sa destruction volontaire montrent un pont légèrement en dos d'âne à deux arches en plein cintre. Le pont gallo-romain de Pontaujard, identifié à l'occasion de l'inventaire archéologique de Montbrison-sur-Lez, n'a pas fait l'objet de fouilles. À l'instar des ponts de Ganagobie et du Pouzin (ouvrages similaires), ce pourrait être une construction de la fin du I^{er} ou du II^e s. Témoins modestes mais précieux de l'ingénierie viaire gallo-romaine, ces vestiges antiques mériteraient néanmoins d'être protégés au titre des Monuments historiques.



Documentation : *(Arch dépt de Vaucluse); ** Brun-Durand 1891 : 1332 (Inv des Dauphins, 76).

Le pont est mentionné dans les publications suivantes : Lacroix 1877, 189-217 ; Malbois 1930 ; Mège 1991-1992 ; La Baume 1966 ; Le Rouzic, Mège 1995 ; Bois, Burgard dir. 2004. Les archives de la DDE de la Drôme conservent plusieurs documents relatifs à l'ouvrage.